Envoyé en préfecture le 30/05/2024
Reçu en préfecture le 30/05/2024
Publié le
ID : 003-210302980-20240516-DEC202453-AU

- République Française -

VILLE de VARENNES-sur-ALLIER

Extrait du registre des décisions du Maire :

DEC202453
FINANCES ;
Adhésion à l'Office de tourisme Entr'Allier Besbre et Loire

16 MAI 2024

Le MAIRE de VARENNES-sur-ALLIER,

VU le Code général des Collectivités territoriales, art. L. 2122-22, alinéa n° 24,

VU la délibération du Conseil municipal n° 2020260509 en date du 26 mai 2020 portant délégation de pouvoirs au Maire pour autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre,

CONSIDERANT les offres proposées par l'Office de tourisme en matière d'animations,

CONSIDERANT l'utilité d'adhérer pour l'année 2024 à l'Office de tourisme pour la somme de 100 €TTC,

DECIDE de valider l'adhésion à l'Office de tourisme pour la somme de 100 € TTC.

PUBLICATION au R.A.A.

Roger LITAUDON

MAIRIE DE VARENNES SUR ALLIER (ALLIER)